

**ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE**

*Promouvoir le développement équitable et durable de la montagne*

**Rapport d'activité**

**2013**



## EDITO DU PRESIDENT



Cette année aura permis à l'APMM d'éprouver, s'il en était besoin, la robustesse de son réseau à travers le monde et l'engagement sans faille de l'ensemble de ses membres. En effet, dans un contexte de crise économique mondiale, notre structure a vu diminuer drastiquement la participation de ses soutiens financiers.

L'APMM a ainsi dû se séparer en cours d'année de Claudine Stanislas, dont le travail était salué de tous, mais aussi reporter la tenue de son séminaire relatif à sa stratégie d'image et de communication.

Malgré tout, grâce à l'implication du comité technique, des membres du bureau et de collaborateurs bénévoles, l'APMM a pu respecter ces objectifs à savoir :

- permettre aux membres de l'APMM de se rencontrer et d'échanger,
- faire écho aux résistances et luttes des populations de montagnes de par le monde,
- assurer une représentation des populations de montagne au niveau international.

Aussi, des missions conduites tout au long de l'année ont permis d'une part de suivre les engagements pris au nom de l'APMM dans les différentes régions du monde et d'autre part, de préparer nos rencontres triennales.

Pour mener ses activités en 2013, l'APMM a pu compter sur l'appui conséquent de la Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme. En lien avec l'Université internationale Terre Citoyenne (UITC) nous avons ainsi pu organiser en octobre les rencontres de Guérande. Nous tenons également à remercier GDF Suez pour son précieux soutien financier.

Celles-ci ont été l'occasion de démontrer que malgré cette époque d'incertitudes et de crises, cette situation est au fond une invitation à réfléchir et être acteur. Les espaces de montagne et leurs habitants nous montrent à quel point, s'ils sont des foyers de résistance à la mondialisation, ils sont aussi et surtout des exemples de **mode de vie** en complète **harmonie avec la nature**, des lieux de création et d'invention **dans un esprit d'entraide et de solidarité**.

De ces territoires d'altitude, à la beauté sans commune mesure, viendront l'inspiration à construire ensemble les solutions du monde de demain. Notre intelligence collective sera notre meilleure alliée pour avancer en ce sens.



*Jean Lassalle*

## SOMMAIRE



<b>EDITO DU PRESIDENT</b> .....	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>L'APMM EN ACTIONS</b> .....	<b>4</b>
Amérique du Sud.....	4
Asie .....	5
Afrique.....	6
Europe .....	7
<b>LA RENCONTRE DE GUERANDE</b> .....	<b>8</b>
<b>THEMATIQUES TRANSVERSALES &amp; EVENEMENTS INTERNATIONAUX</b> .....	<b>11</b>
Événements autour de la thématique de la « gestion en biens communs » .....	11
Autres Thématiques transversales.....	13
<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'APMM</b> .....	<b>14</b>
Le séminaire .....	14
Le repositionnement stratégique de l'APMM.....	14
L'organisation de l'APMM .....	15
<b>ANNEXES</b> .....	<b>16</b>
Séminaire sur l'eau à Agua de Castilla, Argentine – Du 2 au 3 mars 2013 .....	16
POSITIONNEMENT DU COLLECTIF CITOYEN EN FRANCE CONTRE LES ACCAPAREMENTS DE TERRES (CCFCAT) .....	17
Programme de la rencontre de Guérande .....	22
A la rencontre de la polyphonie des communs .....	24
Note de Denis Blamont, suite à sa participation à l'atelier organisé à Katmandu (Népal) les 13--15 mars, par l'Unesco et Icimod, sur les impacts du changement climatique sur les montagnes d'Asie.....	28
DÉCLARATION DE GUÉRADE .....	30
Festival de Séfrou .....	34



### Amérique du Sud



#### COLOMBIE

19 et 20 avril, Sud-ouest Colombie, Nord-Equateur : Rencontre des petits producteurs agricoles autour de leurs expériences d'amélioration de vie et de production dans la perspective agro-écologique – Marie-Thérèse Findji.

#### ARGENTINE

- Réalisation et diffusion d'une **étude scientifique sur les impacts environnementaux**
- 2-3 mars : Séminaires sur l'eau réunissant 150 participants des communautés environnantes de l'Altiplano Argentin. La présence de représentants de Bolivie constitue un premier pas décisif vers une meilleure synergie **entre les foyers de résistance aux mines à grande échelle en Argentine, dans les Andes et au-delà dans d'autres massifs.**



### Asie

#### CHINE

Accueil en Rhône-Alpes d'un groupe d'une vingtaine de chinois des "ethnies minoritaires" du Guizhou. Cette province de montagne du Sud-Ouest de la Chine est l'une des provinces les plus pauvres, devant le Tibet. Après avoir tenu un premier atelier montagne dans cette région, cette rencontre s'est poursuivie sur les thématiques du patrimoine des villages et de l'agro-écologie, dans le contexte de basculement de la Chine dans la modernité frénétique qui vide les campagnes et lamine les cultures. Dans ce contexte, se pose aussi le problème des mines de charbon et de la prise en compte des conséquences désastreuses sur les ressources en eau de ce territoire réputé pour sa production d'alcool de riz-sorgho. Les autorités ont décidé la fermeture des mines pour éviter la contamination et ont compensé la perte de travail des mineurs par l'attribution de terres en vue de leur conversion en producteurs agricoles...

**Une Conférence Internationale sur l'environnement** s'est tenue en juillet à Guyang, dans la Province du Guizhou. « *La politique de la montagne : un bien commun* ». Ce séminaire, portant sur le tourisme durable et les paysages, a été organisé en relation avec la cité de l'architecture et l'observatoire de la Chine contemporaine. Il fait suite à une première réunion de 2010 (Forum Chine-Europe) comportant un atelier relatif à la montagne en Chine. Elle a permis de renforcer la coopération sur les thématiques de la valorisation du patrimoine, des paysages, du tourisme rural, du maintien d'une agriculture de qualité et de la revalorisation de l'artisanat local.



#### NEPAL

**13 et 14 mars** Icimod Katmandu, Népal : Atelier Unesco sur les impacts du changement climatique sur les montagnes d'Asie.

Rencontre régionale à Tukuiche

## L'APMM EN ACTIONS



### Afrique

#### MAROC

5 janvier Assemblée générale de l'APMM-Maroc (renouvellement du bureau, nouveau Président : Hjjij El Hassane.

19-20 janvier, Tadouart, Maroc : journées de débat et de sensibilisation sur la spoliation des terres, avec la création d'un organisme de suivi et de défense des populations autochtones du Sud Maroc.

Accompagnement de la préparation de la loi montagne au Maroc.

#### LIBYE

12-13 janvier, Tripoli : Colloque international sur « les droits des Amazighs dans la nouvelle Constitution libyenne » organisé par le « Forum of the Constitutional Rights of the Amazigh of Libya », en partenariat avec les Présidents des assemblées locales des régions amazighes.



#### ALGERIE

Suite à un glissement de terrain, l'APMM a pris en charge les frais liés à l'envoi d'un géologue sur place ainsi que la réalisation d'une étude scientifique.

#### TUNISIE

**26-30 mars : Participation de l'APMM au Forum Social Mondial à Tunis et plus particulièrement à deux ateliers :**

- *Communautés de montagne et spoliation de leurs territoires par les activités extractives des grandes entreprises, quelles réponses face à la spoliation?*
- *Charte du droit des territoires de montagne et du littoral à la gestion en bien commun de leurs richesses naturelles*

#### MADAGASCAR

Suite aux difficultés financières rencontrées par l'APMM-Madagascar, Hanta Rabetaliana nous a informés de sa dissolution.

## L'APMM EN ACTIONS



### Europe

#### ALLEMAGNE

21-24 mai : Participation à **la conférence mondiale « Economics Commons Conférence »** – organisée par la FPH et la fondation Friedrich Bolh à Berlin. Une conférence réunissant 200 activistes, penseurs, praticiens des communs de 34 pays différents pour un dialogue transdisciplinaire sur les politiques des communs. L'APMM était représentée à cette conférence comme à la précédente rencontre (2010).



#### BALKANS

Procès-verbal de la réunion du 30 janvier (Jean-Claude Mairal) sur la coopération multilatérale France-Balkans (appel triennal MAE 2013-2015 – projet de partenariat APMM).

**Stratégie de mobilisation des nouveaux membres en Europe: Comité de Pilotage France-Balkans**

#### TURQUIE

17-20 septembre : **4th Global Meeting of Mountain Partnership – Erzerum, Turquie**

*« Rentrés du Maroc où chaque fois, nous sommes étonnés des avancées de l'association montagne : festival des arts de la montagne avec plusieurs milliers de personnes, conférence sur l'agriculture de montagne avec une administration qui reconnaît que ses interventions ne correspondent pas à la rationalité des montagnards, mobilisation forte sur les spoliations des territoires et de leurs ressources, eau, forêt, terre ... »*

**Jean Bourliaud**, Membre du Comité Technique



## LA RENCONTRE DE GUERANDE

Le projet sur « la gestion en bien commun », initié en lien avec la FPH et l'Alliance Internationale Terre Citoyenne, s'est concrétisé par une rencontre internationale à Guérande du 7 au 12 octobre 2013<sup>1</sup>. Cette rencontre a réuni des représentants de communautés de diverses origines pour confronter leur expérience spécifique en matière de gestion de leurs ressources naturelles.

Le lieu de la rencontre (rivages de l'Océan Atlantique), Guérande, a permis d'inscrire les populations montagnardes dans la même dynamique et dans le même esprit qui lie entre eux les gens de la mer et leurs ressources. Des personnes des milieux forestiers ont également été présentes.

La rencontre a exploré la faisabilité de l'élaboration participative d'une Charte commune des territoires autour de la gestion en bien commun des ressources naturelles. Il s'agit d'abord de limiter les possibilités d'action et de monopole des Etats, qui se substituent ou exercent une tutelle trop forte sur des populations. Il convient ensuite de conférer à ces dernières de véritables droits sur la gestion de leur milieu de vie (un milieu naturel vivant) qu'ils ont su entretenir et transmettre à travers les siècles.

Chacun des participants a rédigé au préalable un dossier de 10 à 15 pages

<sup>1</sup> Voir « Le programme de la rencontre de Guérande » situé en annexe

résumant la situation vécue par la communauté dont il rapportait le témoignage. Ces « études de cas à dimension multiple » (EcADiM) sont détaillées sur le site internet de « Terre-Citoyenne »<sup>2</sup>.

La rencontre de Guérande a été organisée comme celle d'Oloron Ste Marie en 2010. Différentes journées à thème ont été prévues (learning journey)<sup>3</sup>. Tout particulièrement, au démarrage deux jours ont été consacrés à l'immersion dans le milieu des paludiers de Guérande. En conclusion des rencontres, les participants ont validé le projet d'élaborer une Charte de la gestion en biens communs des richesses naturelles territoriales par tous. Ces rencontres se sont conclues par une soirée festive.

*Une charte à élaborer à partir de nos réalités*

Le réseau constitué nous permettra d'avancer dans l'élaboration de notre Charte des Communautés pour la Gestion en Biens Communs des richesses territoriales.

<sup>2</sup> « Session UiTC : Défendons et gérons nos communs. Territoires, ressources, communautés. », dans Terre-Citoyenne, [En ligne], <http://www.terre-citoyenne.org/des-initiatives/guerande-2013.html>

<sup>3</sup> « Étude de Cas à Dimension Multiple - EcADiM », dans Terre-Citoyenne, [En ligne], <http://www.terre-citoyenne.org/des-initiatives/guerande-2013/etudes-de-cas-ecadims.html>





## LA RENCONTRE DE GUERANDE

Cette action se réalisera dans le cadre de l'AITC en partenariat avec l'UITC, les réseaux des Communs, en relation avec les associations et acteurs des territoires. Pour cela, deux programmes ont été engagés, l'un sur les institutions de gestion en biens communs des ressources naturelles des territoires, l'autre concernant les communautés en conflit. Ces dernières, principalement des communautés de montagne, sont engagées pour la défense de la vie sur leurs territoires, contre les spoliations et les impacts désastreux sur l'eau, la forêt, la mer causés par l'extractivisme (les activités minières, les grands barrages, les industries de la pêche et du tourisme).

- La préparation de Guérande

La préparation de la rencontre a nécessité un travail important de contact avec les participants potentiels qu'il a fallu dans un premier temps identifier, puis rendre disponible pour la période de la rencontre (7 au 12 octobre). Il a fallu en outre accompagner les participants dans la rédaction de la fiche d'expérience, ou EcADIM, relative à la gestion en bien commun des ressources naturelles de leur territoire de vie : l'eau, la forêt et les richesses du sous-sol.

Cette gestion en bien commun est souvent perturbée dans les territoires de montagnes par l'intervention de multinationales pratiquant, avec l'accord des gouvernements nationaux et sous diverses formes (déplacements de

population, contrat d'exploitation, extraction et première transformation du minéral...), l'accaparement de terres. Cette spoliation permet ainsi de pratiquer l'extraction de minerais sans retombées significatives pour les territoires concernés. Or, ces terres sont souvent occupées et permettent à des communautés de vivre depuis des siècles.

- La rencontre de Guérande

Confrontée à ce terrain riche d'expériences, les participants ont pu ensuite confronter leurs propres expériences en utilisant le support qu'ils avaient élaboré. Après l'intervention de cadrage des communs, ces échanges ont permis une prise de conscience de l'existence, à côté de ce qu'on appelle « enclosures » (propriétés ou initiatives privatisées) ou d'initiatives publiques (à gestion parfois déléguée à des sociétés privées), de mécanismes de gestion en commun présents dans tous les territoires. C'est donc un patrimoine commun qui mérite d'être reconnu, protégé et même à développer. D'où l'intérêt pour permettre cette reconnaissance, cette protection, de développer d'un outil commun à construire : la charte de gestion en biens communs des richesses des territoires.

- Les suites de la rencontre

Un formidable réseau s'est constitué à Guérande qui peut s'élargir, se renforcer et s'organiser sur la base d'objectifs partagés (alerte, publicité, soutien,

## LA RENCONTRE DE GUERANDE



partage d'expérience en matière de lutte et de négociation). Un travail de diffusion des documents produits et d'organisation de compléments à partir de situations existantes dans nos territoires de montagne est à prévoir. En particulier, l'existence d'une approche des communs selon une conception plus globale où la richesse matérielle est très étroitement liée à une approche spirituelle dans laquelle l'homme est davantage un élément du territoire que destiné à s'en approprier les richesses. D'autres rencontres comme celle de Guérande pourraient être imaginées dans les grandes régions de montagne. L'ensemble des outils utilisés pour la préparation l'animation et la valorisation sont disponibles.

Un travail de lecture de l'ensemble des documents produits doit-être réalisé sur

l'approche des communs, du langage utilisé, ou sur la diversité des richesses naturelles concernées. Ce travail débouchera sur l'identification d'outils utilisables dans une « école des communs » à installer et faire vivre dans nos territoires.

Un travail d'élaboration d'une « charte de gestion » en biens communs des richesses de nos territoires de montagne doit être entrepris pour faire vivre le réseau et en même temps construire cet outil commun selon une méthode définie et pratiquée en commun. L'objectif est de faire un premier point d'étape sur ce travail d'élaboration participative à l'automne 2014. Cette charte pourra être utilisée dans d'autres territoires (mer, plaine..) où les rapports existants aux richesses naturelles sont de même nature.

## THEMATIQUES TRANSVERSALES & EVENEMENTS INTERNATIONAUX



### Événements autour de la thématique de la « gestion en biens communs »

- Forum Citoyen à Paris : Quel futur pour l'eau et les biens communs en Europe ? - Le 24 novembre 2012

Ce forum fût l'occasion de présenter les initiatives citoyennes menées en Europe sur la question des biens communs ainsi que les enjeux liés à leur gestion et d'analyser les capacités des citoyens européens à agir pour leur défense. Parmi les initiatives Citoyennes en Europe (ICE) figure : la Charte Européenne des biens communs ; remunicipalisation des services d'eau (Paris, Naples, Viry-Châtillon, Coordination Eau Ile-de-France) ; également occupations des théâtres en Italie. Rédaction d'un manifeste pour la gestion publique de l'eau, présenté au Parlement Européen en même temps que les travaux menés dans le cadre du programme « People, Power, Participation ». Anne le Strat, adjointe au Maire de Paris pour l'eau, l'assainissement et la gestion des canaux, Présidente de la régie municipale Eau de Paris, et Alberto Lucarelli, adjoint au Maire de Naples pour les biens communs, ont fait part de leurs propres expériences d'institutionnalisation des biens communs.

- Colloque « Eau et Energie -- Vers un modèle énergétique respectueux de l'eau, bien commun et droit humain fondamental » - Le 15 mars 2013

- Réunion de présentation de remix biens communs à la FPH – Le 21 mars 2013

- Réunion sur les communs : « Comment procédons-nous pour sélectionner les cas de gestion des territoires en biens communs ? » – Le 26 février 2013



**Réunion sur les communs :**  
**« Comment procédons-nous pour sélectionner  
les cas de gestion des territoires en biens communs ? »**

*Nous proposons de l'établir en prolongeant la dynamique APMM*

L'APMM, en mettant en exergue les populations par rapport au milieu, constitue une approche éminemment « territoire ». En effet, les populations ne sont pas liées seulement à un milieu mais gèrent leur relation à la nature du fait de leur appartenance à un territoire. Il les sépare et relie aux autres à la fois.

Comment cette dimension collective se traduit-elle ? Par les caractéristiques culturelles et spirituelles qui créent et entretiennent ce sentiment d'appartenance ; par l'identité donc, par la culture et par l'appartenance marquée par une organisation institutionnelle devenant espace de normes forgées dans le temps, l'expérience, l'histoire ; par les conflits et les solidarités, les succès, les échecs, les menaces extérieures, les opportunités, qui sont autant de droits et responsabilités individuelles devant le collectif.

Cette forme institutionnelle répond souvent à des caractéristiques anciennes en terme de durée (l'invention de la tradition) et évolue en fonction des contextes économiques, politiques, sociaux que traverse le groupe. Mais celui-ci maintient certaines constantes qui résistent, s'adaptent, traversent la longue durée. Sont centrales les questions de transmission, les questions d'innovations sociales et techniques, les insertions économiques, les questions environnementales. Qu'est ce qui en constitue alors le socle qui perdure ? Qu'est ce qui est l'intangible matériel et immatériel ?

C'est ce constat de la longue durée qui crée une légitimité pour la reconnaissance du savoir des communautés à gérer leur milieu avant qu'elles ne soient considérées comme n'étant pas en capacité de gérer leurs ressources pour le bénéfice d'elles-mêmes et pour la société... Ni leur substitution par l'état, ni la privatisation ne conduisent aux mêmes résultats et c'est d'abord un droit sur la gestion de la ressource qui doit être reconnu.

Ce qui était tout d'abord l'aspiration des communautés est devenu un véritable enjeu de survie pour les communautés en question dans le contexte actuel de la mondialisation des échanges et financiarisation de la nature. Les communautés de montagne comme celles maritimes sont en confrontés à l'extractivisme par les grandes compagnies minières en relation avec les Etats.

Au-delà de principe philosophique et de vision du monde, nous répondons également aux enjeux du monde actuel : accaparement des terres et spoliation des communautés et dans un contexte économique de financiarisation généralisée, nous opposons la gestion des ressources de la nature par les communs à la marchandisation des ressources naturelles et biologiques.

## THEMATIQUES TRANSVERSALES & EVENEMENTS INTERNATIONAUX



### Le Forum Social Mondial de Tunis

Du 26 au 30 mars 2013

#### *Atelier sur la présence Amazight dans le nord de l'Afrique :*

Tunisie, Algérie, Maroc, Canaries, carte interactive : "les droits de peuples autochtones", "amazighité les nouveaux enjeux".

*Atelier sur la transition agricole :* politique agricole (semence, terre, eau) en abandonnant une logique de projets qui déstabilisent au profit d'une vision ; investissement dans l'agriculture des petits paysans : subvention nécessaire face à un système de crédit (taux : 18 à 45%) pour un taux de rentabilité à 5% ; organisation des marchés (localement avant l'accès à l'international) ; la recherche doit être reprise par les paysans

#### *Atelier contre l'accaparement des terres (peuples solidaires)*

En Egypte, au Mali, au Sénégal, au Paraguay, en Inde, en Thaïlande.

Initiative française : collectif d'ONG (dont APMM) après l'appel de Dakar pour approfondir la connaissance des situations d'accaparement, pour sensibiliser en France, pour un plaidoyer sur les causes structurelles (GISA), pour soutenir les luttes locales. Deux actions principales : recensement des accaparements de terres par les intérêts français (110 cas) ; élaboration d'un positionnement politique commun et recommandations

#### *Atelier de convergence*

Association formelle au texte des Amazigh

Contacts avec Many Camara (mine d'or à Faléa, ARACF - Mali) et interview, avec Abdou Salam Fall (Sénégal), avec Zaher Harir (forum solidarité euro-méditerranée - zharir@forum.fr).

### Autres Thématiques transversales

- 7ème session annuelle du Forum Crans Montana sur l'Afrique - Du 6 au 9 mars à Bruxelles
- 5ème Forum Mondial des Droits de l'Homme, organisé par le SPIDH : « Développement durable, Droits de l'Homme : même combat ? » - Du 22 au 25 mai 2013 à Nantes
- 24ème session annuelle du Forum de Crans Montana : « Le Monde de l'après-crise : reconstruire la confiance, le dynamisme et l'entrepreneuriat – des modèles existent » - Du 27 au 30 juin à Bakou, Azerbaïdjan

## LE FONCTIONNEMENT DE L'APMM



### Le séminaire

Séminaire sur la stratégie de communication interne et externe 19 et 20 février : « *Quelle stratégie d'image et de communication à moyen terme pour l'APMM ?* »

Face aux difficultés rencontrées en 2012 pour boucler son budget, notamment du fait des élections françaises (législative et présidentielle), l'APMM a considéré, lors de sa réunion du 21 novembre 2012, qu'à 10 ans d'existence, sa stratégie à moyen terme méritait une discussion approfondie, avec une mise à plat de ses objectifs et de ses moyens humains et financiers.

A l'issue de sa réunion du 12 décembre, le Comité technique a finalisé un QCM (Questionnaire à Choix Multiples) qui a été traduit et adressé à l'ensemble du réseau APMM.

Le questionnaire interrogeait les membres de l'APMM sur :

- Leur connaissance de la Structure de l'APMM
- Leur vision du positionnement, du rôle et des actions de l'APMM
- Leur conception du champ d'intervention de l'APMM
- L'évolution de l'environnement depuis la création de l'APMM et les conséquences sur son positionnement et ses plus-values
- Les actions qu'elle devrait conduire en priorité au regard de ce positionnement
- Les partenaires sur lesquels elle devrait s'appuyer pour élargir son audience et sa légitimité
- Les outils qu'elle devrait prioritairement mettre en place pour répondre aux attentes de ces publics sur la base des quatorze réponses reçues, Guy Chaumereuil a préparé et animé le séminaire en s'appuyant sur un document Powerpoint.

### Le repositionnement stratégique de l'APMM

La restitution des points marquant de ces réponses a donné lieu dans un premier temps à des débats importants qui ont abouti à une clarification partagée du positionnement de l'APMM, du rôle des instances et notamment celui des régions APMM, du bureau exécutif, du comité technique, de la direction de l'APMM. Jean Lassalle a d'emblée voulu que les absents qui ont manifesté leur intérêt pour cette réunion soient rappelés et qu'une restitution synthétique de nos travaux puissent les inclure au mieux dans nos réflexions et propositions pour permettre à l'APMM de poursuivre son action, dans un contexte politique et financier difficile.

## LE FONCTIONNEMENT DE L'APMM



### L'organisation de l'APMM

#### Le Bureau Exécutif

Constitué du Président (Jean Lassalle), du Secrétaire général (Dionicio Nuñez), du Trésorier (Jean-Claude Mairal), de la Vice-présidente à la communication (Ophélie Robineau), de 5 Vice-présidents régionaux (Joe Mzinga, Kamira Nait Sid, Maria-Teresa Findji, Shekhar Pathak, Guy Vaxelaire), et d'un président de commission thématique (Samir Newa), le Bureau exécutif est **au cœur du dispositif**.

En son sein, les Vice-présidents régionaux contribuent à la **transversalité** de l'APMM en jouant un rôle d'**interface** entre les régions qu'ils représentent et l'APMM mondiale, en favorisant la remontée et le partage d'informations sur les actions et initiatives développées au sein de chacune de leurs régions.

Confirmé à Chambéry comme niveau véritablement **opérationnel**, en liaison étroite avec le comité technique, le bureau exécutif **doit être revivifié** par la co-élaboration d'un certain nombre de règles de fonctionnement pratiques (au moins une réunion par an) et efficaces et notamment par l'utilisation des TIC, (l'organisation annuelle de 5 à 6 réunions Skype).

Les Vice-présidents sont invités à renforcer leur gouvernance en constituant un comité technique représentatif des divers pays ou massifs et des thématiques des populations des montagnes de leur région.

#### Le Comité Technique

Le rôle de la cellule française est débattu et précisé.

Il est plébiscité pour ses apports en expertise et son rôle de veille de la conformité avec la Charte, à condition qu'il ait à ses côtés un «vrai» bureau exécutif, s'appuyant sur des APMM régionales confortées dans leur conviction et leur obligation de faire sans tout attendre de l'APMM mondiale.

Le comité technique est réaffirmé dans son rôle de **porteur** (facilitateur d'échanges d'expériences, de témoignages, afin que les populations prennent conscience qu'elles ne sont pas seules mais confrontées à des problèmes vécus par d'autres), **agitateur** (à ce titre il questionne les APMM régionales), et **amplificateur** de leur expression (porte-voix).

Il intervient en appui du Bureau exécutif, des AMM régionales et de la Présidence/Direction qu'il conseille (orientations, décisions, suivi des dossiers thématiques et géographiques).



### Séminaire sur l'eau à Agua de Castilla, Argentine – Du 2 au 3 mars 2013

El abordaje sistémico, necesario no solamente para entender las cosas, sino también como método para contrarrestar las tácticas utilizadas conscientemente o no en el discurso del lobby minero, y consistiendo en una fragmentación de la problemática y de la reducción a aspectos seductores (la mina da trabajo, prosperidad, y conocimientos/capacitación), y en la denegación de aspectos importantes como los impactos negativos.

“La salmuera como esqueleto de la salina”

“Para sacar el litio, tengo que matar la salina”. (La frase que quedara en el patrimonio de la lucha). Más claro imposible.

Los salares como ámbitos extremos, y los seres vivos que los habitan, como extremófilos, incluyendo los humanos. Con la salvedad de que ahora no se trata solamente de sobrevivir en condiciones naturales extremas, sino en condiciones políticas extremas. La “extremofilia” hacia el ambiente natural se encuentra ahora en el desafío de generar una transmutación cultural hacia una suerte de extremofilia política.

Uno de los resultados principales del encuentro, que era uno de los objetivos principales, fue un fortalecimiento de la motivación de la gente, que será necesario cuando se tratará de resistir a las seducciones del lobby, y al paso de los años, y asumir preparados la consulta previa e informada que reclamamos tanto. El seminario fue un primer paso decisivo hacia este objetivo.

Más allá de la legítima demanda de información sobre el impacto del litio, se percibía en la gente, especialmente en mujeres, una sed de conocimiento en sí, una

suerte de curiosidad científica, y demanda de otros eventos de este tipo. Esto lo había notado cuando un amigo especialista en el plancton dio el año pasado una charla en Abra Pampa sobre los relevamientos de microorganismos que había realizado en mismo día en la laguna de Pozuelos, delante de un público fascinado por los microorganismos en los microscopios y en la pantalla. No se vive solamente de pan, sino de conocimiento. Problema de la descentralización de la excelencia educativa en ciencias y artes.

Los amigos Bolivianos de Uyuni quedaron impresionados por la cuestión ambiental dejada de

lado por sus comunidades a pesar de ser abundantemente consultadas, quedándose solamente en lo tecnológico y económico. Tabú absoluto en lo ambiental ! Todo muestra que la información adecuada no vendrá nunca de ningún Estado, lo más progresista que sea, y que habrá que buscarla por otro lado. Este seminario fue un primer paso, por lo menos en el rubro ambiental. Seguro que cuando salga la cartilla de vulgarización, se va a difundir en Uyuni, ya que los dos Uyunenses (?) que tomaron la palabra al final del encuentro dijeron que aprendieron mucho y que tenían la intención de compartir lo aprendido con su gente. Uno de ellos expresó una linda contradicción, cuando hizo toda una defensa apasionada de la Pachamama amenazada, y que nunca ... y que jamás dejaremos ... y luego declaró que no aceptarían menos de los 50% de los beneficios! Dicho de otro modo, la Pachamama sirve hasta 50%. Más allá, chau la



Pacha! Me encantan las contradicciones de los demás.

Otro gran aporte fue el descubrimiento de que los pocos salares de altura del famoso triángulo del (no solamente) litio constituyen una joya ambiental geológica única en el mundo, y por lo tanto merecedora de una clasificación al registro de reserva de biósfera de la UNESCO. Su defensa no es solamente un derecho humano de los que viven de estos salares en cuanto a sustento existencial, sino también un deber, una responsabilidad de cualquier ciudadano, empezando por los que son propietarios de ellos, y también de los demás.

En mi grupo, hablé de la idea de otro seminario destinado a los jóvenes de menos de 25 años que propuso Clemente el otro día. Había dos chicas de unos 16 o 18 años que

enseguida agarraron viaje, e improvisaron varias ideas... Visiblemente si esto se hace, los jóvenes tomarán la organización en sus manos. Nosotros nos limitaremos en proponerles algo de contenido, si nos lo permiten! ¡Maravilloso!

Resalto de la lucha, su organización excepcional, y su gente... a pesar de la dramática secesión de las comunidades de Salta. Aunque nos duela, organización excepcional no quiere decir invulnerable.

La cuenca como "taza" cerrada, (o crisol en el cual se van elaborando misteriosas sustancias). Esto vale para el sistema ambiental, pero sería mortal en cuanto a las comunidades. Este seminario fue un primer paso significativo hacia la apertura a otras comunidades.

Roger Moreau

## **POSITIONNEMENT DU COLLECTIF CITOYEN EN FRANCE CONTRE LES ACCAPAREMENTS DE TERRES (CCFCAT)**

Nous, organisations non-gouvernementales : associations, syndicats et autres mouvements sociaux français, réunies au sein du collectif Citoyen en France contre les Accaparements de Terres considérons que les accaparements de terres sont une menace inacceptable pour l'humanité et sommes déterminées à agir pour les faire cesser.

Des intérêts publics et privés, étrangers ou nationaux, accaparent des terres dans le monde entier à une vitesse alarmante. Ils obtiennent des droits fonciers par le biais d'achat direct de terres, la signature de baux de longue durée, ou prennent occupation de fait sur de vastes territoires par des mécanismes injustes et insoutenables de transfert des ressources naturelles et de l'énergie du Sud vers le Nord. Qu'ils obtiennent ou non des droits fonciers légaux au regard du droit des pays concernés, leur arrivée implique très souvent des évictions forcées, de façon directe ou indirecte, de communautés paysannes ou forestières.

Ces accapareurs accumulent les terres et les bénéfices tirés des ressources naturelles accaparées, et ce au détriment des populations locales, du respect des droits humains fondamentaux et de l'intérêt général. Ce phénomène prend de multiples formes au Nord et au Sud. Il constitue un problème global, excluant et destructeur sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

L'appropriation et la concentration des terres et des ressources naturelles par une minorité sont d'abord une spoliation pour les populations qui vivent sur les terres visées par les accapareurs et les terres environnantes.

Elles mettent en péril :

- les systèmes complexes de droits fonciers, en particulier collectifs et coutumiers, souvent très peu sécurisés dans de nombreux pays ;
- la sécurité alimentaire, le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire des populations des pays concernés, et notamment des populations paysannes directement victimes des accaparements de terres ;
- le droit à des conditions de vie décentes des populations touchées par les accaparements, et en premier lieu leur droit à l'intégrité physique et à la vie, à l'habitat, à la santé et à l'éducation ;
- le tissu socio-économique rural, via la suppression d'activités paysannes et forestières vivrières et rémunératrices et l'accélération de l'exode rural

Mais les accaparements de terres sont aussi une menace pour l'humanité. Ils mettent notamment en péril, le plus souvent de manière irréversible :

- la biodiversité, cultivée et sauvage, qui garantit la résilience et l'adaptation des sociétés humaines aux chocs et changements environnementaux ;
- l'équilibre climatique global, par la déforestation et par la généralisation de pratiques de production très fortement émettrices de gaz à effets de serre ;
- les moyens de subsistance essentiels pour les populations rurales, qui sont celles qui souffrent le plus de la faim dans le monde. Ils engendrent ainsi des déséquilibres socio-économiques majeurs qui vont accroître les migrations forcées et les conflits ;
- la diversité des savoirs et des savoir-faire paysans, ainsi que la diversité des cultures du monde.

Les accaparements de terres sont incités et renforcés par des dynamiques internationales qui incluent :

- la promotion d'un modèle d'agriculture industrielle au détriment des agricultures familiales paysannes et agro-écologiques ;
- l'extension des possibilités de placement des acteurs financiers privés (banques, fonds de pension, d'investissement, etc.) à l'ensemble des ressources naturelles, et la promotion systématique des logiques spéculatives et des exigences de rentabilité financière ;
- le rôle des entreprises transnationales qui agissent comme des acteurs du transfert des richesses du Sud vers le Nord et leur mainmise croissante sur les orientations politiques de développement ;
- un droit international qui protège très efficacement les intérêts privés des « investisseurs » transnationaux contre les décisions des États et qui n'a aucun équivalent concernant la protection des droits fondamentaux des citoyen-ne-s ;
- les politiques incitant à la surconsommation dans les pays riches, notamment en Europe, et leur corollaire les stratégies de sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et à l'énergie dans les pays du Sud ;
- les instruments des politiques de coopération comme les agences de crédit à l'exportation ou les filiales d'investissement des agences de développement qui sous couvert d'un mandat de développement, protègent trop souvent les intérêts économiques du Nord ;
- le rôle des institutions financières internationales, comme la Banque Mondiale ou la Banque Européenne d'Investissement, qui déstabilisent les cadres politiques nationaux et poussent de nombreux pays du Sud à s'orienter vers des politiques d'exportation au détriment de la satisfaction des besoins locaux ;

- les stratégies de certifications, et autres codes de bonne conduite, qui ont pour objectif de verdir une production qui crée de graves tensions foncières dans les pays du Sud plutôt que de remettre en cause une demande insoutenable dans les pays du Nord ;

En aucun cas, les accaparements de terres ne peuvent être « gagnants » à la fois pour les entreprises qui les mettent en œuvre, les États et les communautés locales. Motivés par la rentabilité financière maximum, ces accaparements sont encouragés par un manque d'obligations sociales et environnementales effectives pour les entreprises, des systèmes fiscaux très favorables aux investisseurs et ne permettant pas une redistribution équitable des ressources, par des mécanismes d'attribution de terres souvent sans contrepartie et des systèmes d'exploitation défavorables à l'emploi.

Les premiers investisseurs agricoles sont les paysan-ne-s eux-elles-mêmes et doivent le rester. L'investissement dans l'agriculture est nécessaire, mais doit valoriser les agricultures familiales, paysannes et agro-écologiques. Il doit permettre de sécuriser les droits fonciers, favoriser la création de valeur ajoutée au bénéfice de tous-tes et non de quelques-un-e-s et porter sur toutes les étapes de la production alimentaire : en amont, via l'accès à la formation, le soutien au crédit, l'accès aux intrants, au matériel, etc. ; et en aval, grâce à des politiques de stockage et le soutien aux activités de transformation. Dans tous les cas, les projets d'investissement agricoles devraient être validés par des études préalables indépendantes et publiques sur leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Le Collectif en France contre les Accaparements de Terres partage les valeurs et les principes promus par l'appel de Dakar et la déclaration de Niélény.

L'appel de Dakar lancé depuis le Forum Social et Dakar en février 2011 a été signé depuis par 1000 organisations. En novembre 2011, les organisations paysannes membres du mouvement mondial Via Campesina ont réitéré leur indignation et leur volonté d'agir ensemble face à ces phénomènes, en signant la Déclaration de Nyéléni. Ces deux déclarations dénoncent les procédures d'attributions de droits fonciers qui s'opèrent au mépris des droits humains et de l'égalité homme-femme, sans information et libre consentement des usagers des terres concernées, sans évaluation valable de leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux, sans exigence en matière de création d'emplois, sans partage des bénéfices et hors de toute planification démocratique et d'un contrôle indépendant.

Nous nous engageons à nous mobiliser pour lutter contre le phénomène des accaparements de terres à travers :

- le soutien et le renforcement des capacités des populations qui en sont victimes, notamment par l'information et en favorisant l'échange d'expérience entre elles ;
- la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique française et internationale ;
- le plaidoyer auprès d'instances politiques nationales et internationales ;
- la condamnation de toutes formes d'investissements agricoles passant par la mainmise sur l'outil de travail des paysan-ne-s.

Nous exigeons :

Que les États mettent en œuvre :

- des politiques foncières reconnaissant et sécurisant les droits fonciers des utilisateurs des ressources naturelles à petite échelle, et en premier lieu ceux des paysan-ne-s et forestier-e-s familiaux ;
- des politiques agricoles misant sur le renforcement et le développement des agricultures familiales, paysannes et agro-écologiques ;
- des politiques commerciales, économiques, énergétiques, environnementales, et de développement qui contribuent à la réalisation des droits fondamentaux définis par le droit international des droits de l'homme et qui contribuent à l'essor des agricultures familiales ;
- des politiques publiques et des législations relatives à l'investissement garantissant que tout recours à l'investissement privé, notamment étranger, sert pleinement à la réalisation de stratégies de développement nationales démocratiquement établies, notamment par des instruments fiscaux. Elles devront rendre impossible la signature de contrats d'investissement aux clauses léonines au seul profit des investisseurs.

Au plan international, que les États et les organisations internationales :

- développent des cadres juridiques et institutionnels contraignants pour garantir l'accès équitable à la terre et aux ressources naturelles et offrent des recours effectifs (donnant lieu à des sanctions et des réparations) aux utilisateurs-trices à petite échelle de la terre et des ressources naturelles qui en seraient privé-e-s ;
- développent des cadres juridiques et institutionnels contraignants pour offrir des recours effectifs (donnant lieu à des sanctions et des réparations) aux citoyen-ne-s victimes de violations des droits fondamentaux tels que définis par le droit international relatif aux droits humains, dont des États et des groupes privés multinationaux (maison mères et filiales) seraient les auteurs ;
- établissent de nouvelles références universelles en matière d'investissement dans l'agriculture, qui garantissent les objectifs de développement durable et prévalent sur les intérêts financiers privés des investisseurs ; offrent dans ce but des recours effectifs aux États et aux populations pour les faire appliquer par les investisseurs ;
- établissent des règles d'échange commercial qui permettent aux ensembles régionaux et aux États de protéger leurs marchés agricoles pour assurer le développement équitable et écologiquement durable de leur agriculture, sans concurrencer les agricultures de pays tiers afin de garantir la souveraineté alimentaire de tous-tes.

Au niveau national, régional ou international, que les institutions financières de développement et les agences d'aide au développement :

- respectent des principes de prêts et d'investissements qui excluent le soutien aux projets qui causent des accaparements de terres et la destruction des agricultures familiales, paysannes et agro-écologiques
- augmentent l'aide publique au développement dédiée à l'agriculture familiale, paysanne et agro-écologique ;

Nous appelons les mouvements citoyens à se coaliser et réunir des moyens pour faire valoir les droits des personnes et des communautés paysannes menacées, faire pression sur les pouvoirs publics et les décideurs économiques et mettre fin à l'accaparement des terres.

Signatures :

- SOLIDARITE
- Terre des Hommes France
- Peuples Solidaires - ActionAid France
- Les Amis de la Terre – France
- AGTER
- Réseau Foi et Justice Afrique Europe
- Oxfam
- Greenpeace
- Terre de Liens
- Frère des Hommes
- Collectif pour la Défense des Terres Malgaches – TANY
- Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde – CADTM France
- Agronomes et Vétérinaires sans frontières
- Confédération Paysanne
- ENDA Europe
- CCFD - Terre solidaire
- Association des Populations des Montagnes du Monde

## Programme de la rencontre de Guérande

### ATELIER et RENCONTRES THÉMATIQUES

Au démarrage, deux journées de rencontre ont été organisées avec les acteurs locaux directement impliqués dans la gestion du territoire et des ressources naturelles. Ces visites voulaient faciliter le contact des participants avec le territoire et les acteurs locaux. Elles visaient aussi l'ouverture d'un débat en partant des réalités locales. L'objectif était aussi de favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle entre les participants en partant d'un constat partagé, (nous ne regardons pas une même réalité avec les mêmes yeux) (voir [fiche méthode utilisée ici](#)).

#### *Lundi 7 octobre*

- 8h/12h - **Atelier rencontre "conchyliculture" dans le marais salant.** Le Croisic.
- 14h30/18h30 - **Atelier rencontre "pêche".** La Turballe et le Croisic.

#### *Mardi 8 octobre*

- 8h/12h - **Atelier rencontre "Parc de la Brière" dans le marais noir.**
- 14h30/18h30 - **Atelier rencontre "sel". Marais salant.** Terre de sel.

### BIEN COMMUN, RESSOURCES ET COMMUNAUTÉS

#### *Mercredi 9 octobre*

- 8h30/9h30 - **Ouverture de la rencontre**  
Bienvenue et présentation des participants.
- 9h30/11h - **Conférence : Les dimensions du bien commun dans la gestion des ressources naturelles.** Roberto Louvin (APMM), Elisabeth Peredo (Fondation Solom).
- 11h15/11h45 - **Travail en groupes de 4-5 personnes**  
Objectif: Réfléchir, identifier et partager les ressentis, les doutes et/ou les questions autour de la gestion en bien commun des ressources naturelles. ([Fiche méthode utilisée ici](#))
- 14h - **Mise en commun des questions/doutes/ressentis par les groupes**  
Dialogue avec une table ronde conformée par des participants d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe.
- 14h30/17h - **Présentation de 3 expériences** sur la défense et la gestion des biens communs (voir [méthode Ecadim ici](#))  
**Les initiatives locales de cogestion des ressources halieutiques de Ngaparou** (Sénégal): entre succès et frustrations. [Voir Ici](#)  
**La question des ressources dans le monde indigène andin** (Bolivie). [Voir Ici](#)  
**Institut Patrimonial du Haut Béarn** (France). [Voir Ici](#)
- 17h/17h30 - **Travail en groupes de 4-5 personnes**  
Objectif: Questionner le concept du bien commun dans ses différentes dimensions.
- 17h30/19.00 - **Mise en commun, échange, débat**  
Objectif: Identifier les questions transversales ressortissantes.

## RÉALITÉS, TERRITOIRES, ALTERNATIVES

### *Jeudi 10 octobre*

- 9h/9h45 - **Session plénière**

Réflexion et échange en petit groupes (4-5 personnes) sur les ressentis des trois journées de rencontre. Partage avec la salle. ([Fiche méthode utilisée ici](#))

- 9h45/11h15 - **Groupes de travail thématiques**

Objectif: Rendre visibles les expériences des participants. Identifier les demandes et nécessités exprimées dans chaque groupe.

- 11h30/12h45 - **Continuation des groupes de travail thématiques** (sur les même thématiques ou autres).

- 14h30/15h15 - **Session plénière**

Présentation des groupes de travail selon les axes transversaux identifiés pendant les groupes de travail du matin. Validation ou reformulation des groupes.

- 15h15/17h45 - **Groupes de travail par questions/problèmes/demandes transversales.** Objectif de chaque groupe: Élaborer des PROPOSITIONS ou des ALTERNATIVES face aux problèmes communs identifiés.

- 18h/19h - **Mise en commun et débat.**

Identification des PROPOSITIONS TRANSVERSALES. Vers une charte de la gestion en bien commun des ressources naturelles ?

## REFLEXION ET ACTION

### *Vendredi 11 octobre*

- 8h/12h30 - **MARCHE DU SEL** organisée par Universel.

Réception à Terre de Sel. Présentation du **Manifeste**.

Marche au marais salin invitant les participants à réfléchir pendant la promenade.

- 14h/15h - **STRATEGIES D'ACTION POUR L'AVENIR.**

Est-ce la [Charte pour la gestion en bien commun des ressources naturelles](#) un outil adapté à nos besoins et propositions ?

- 15h/17h - **Travail en groupes par territoires**

Questionnement de la proposition de charte. Identification des actions et agenda partagé.

- 17h15/19h - **Mise en commun des propositions et débat.**

Stratégie, actions et agenda.

Validation ou non de l'idée de Charte.

## Les méthodes d'animation utilisées à Guérande (cf.AITC)

### **Animation de rencontres**

L'animation de rencontres consiste à accompagner la réalisation de congrès, colloques, etc. en organisant et en stimulant le dialogue et la participation des assistants, en menant les temps de parole, en tachant de tirer profit au maximum du potentiel des participants en accord avec leurs caractéristiques particulières.

## Learning Journey

Une Learning Journey consiste en la rencontre d'un groupe de personnes lors d'une visite guidée selon la méthodologie du parcours en U. Durant ces visites, les participants prennent le temps de faire face à leurs sentiments, leurs émotions, et les incorporent dans la production d'un nouveau savoir.

## Etudes de cas à dimensions multiples. ECADIM

Un ECADIM consiste en l'étude d'un cas contenant : différentes lectures d'une même réalité, des regards singuliers pour comprendre la complexité des défis auxquels nous faisons face et une diversité de formats pour comprendre la diversité des thèmes (textes, interviews, vidéos, des espaces d'opinion, des fichiers audios, etc.). Il s'agit d'une méthode complémentaire aux fiches DPH.

## Process (Parcours en U)

Le parcours en U, développée depuis 20 ans par Joseph Jaworski, Otto Scharmer et autres, est une approche pour la génération de connaissances qui opère en base à la croyance qu'il est possible d'atteindre des insights en lien avec les problèmes les plus complexes, grands ou petits, en cultivant certaines capacités et dans des conditions adéquates. Cette méthodologie guide le travail du Sustainable Food Lab.

**By Mr Jean Bourliaud**

**World Mountain People Association**

(Association des Populations des Montagnes du Monde)

## A la rencontre de la polyphonie des communs

### 1- Introduction

**Depuis sa création en 2002 (Année Internationale de la Montagne), l'Association des Populations des Montagnes du Monde a porté le projet d'une meilleure équité pour les habitants de ces milieux. La rencontre entre les acteurs des territoires de montagne de France et d'Europe avec ceux des populations et peuples dans le monde confère un sentiment d'appartenance commune.**

**En effet, au cœur de cette identité collective, le recours aux « Communs » crée des conditions permettant le dialogue et l'écoute de la polyphonie des cultures et des visions du monde.**

**Cette approche commune peut alors déboucher sur la reconnaissance de multiples formes de gestion des ressources et d'organisation des territoires et la place qui leur revient dans le monde à venir.**

### 2-Article

#### **Les Communs et les bonnes pratiques de terrain**

Les Communs sont source de savoirs et d'échanges quant aux bonnes pratiques de gestion et de mises en valeur des richesses territoriales. Dans le contexte actuel, ils deviennent involontairement des lieux de conflits et résistance face aux nouvelles *enclosures*, parfois dans le cadre d'une globalisation allant à l'opposé de la durabilité des sociétés et de la planète. En ce sens, ils nous



permettent d'interroger concrètement les modes d'intervention extractivistes fondées sur l'exploitation des ressources dites naturelles.

### **Créer des ponts entre des acteurs de milieux très divers**

L'expérience de la dernière rencontre se situe dans un endroit peu attendu : *Guérande* - littoral du Sud de la Bretagne, territoire des saliniers -, lieu choisi afin d'établir des 'ponts'. En effet, suite à des rencontres spécifiquement « montagnardes », l'APMM, associée à l'Université Internationale Terre Citoyenne, a organisé en octobre 2013, une rencontre intitulée "*Défendons et gérons nos communs. Territoires, Ressources, Communautés*". Les acteurs des territoires de montagnes se sont ainsi mêlés à ceux de la mer et du littoral, de la forêt et des campagnes, convaincus que des ponts restaient à établir entre tous les territoires confrontés à des enjeux souvent similaires.

**« Que représente pour vous le bien commun quand vous parlez de vos territoires, communautés, ressources ? »**

#### ***Partager le vécu.***

L'enjeu immédiat consistait en premier lieu à partager ce *vécu* des « communs de la nature ». Les participants provenaient des communautés paysannes et indigènes, des praticiens de la gestion de leurs territoires, beaucoup vivant très directement des situations d'accaparement ou de spoliation.

Pari réussi ! Les participants ont exposé leurs façons de défendre et gérer les biens communs, leurs richesses territoriales. Ils ont présenté leur propre acception des communs, sans suivre un cadre méthodologique préétabli, mais au contraire selon une libre expression.

#### **Communs et enclosures**

Par exemple, les participants ont eu la possibilité partagée de percevoir un usage ou une vision commune avec l'Institut Patrimonial du Haut-Béarn quand celui-ci expose comment il regroupe les communes des hautes vallées de montagne en maintenant des formes de gestion collective sur plus de 90% du foncier et des ressources (pâturages, forêt, eau..) Cet héritage plus que millénaire résulte des droits des communautés de montagne érigés en fors du Béarn contre la féodalité. Ces montagnards ont su s'adapter et la mobilisation qui a lieu aujourd'hui a pour objet de valoriser au mieux leurs richesses territoriales sans être exclu par les gestionnaires de la nature.

De même, comment vivent les communautés indigènes des Andes et d'Amérique Centrale qui, après la dissolution des haciendas, sont confrontées aujourd'hui aux grands projets d'exploitation minière à ciel ouvert ?

Et les pêcheurs de la côte du Sénégal à la recherche d'identité et sens de leur territoire littoral et maritime pour assurer le renouvellement de la ressource et leur moyen d'en vivre face à la pêche industrielle ?

Dans le Sud en particulier, l'échelle et l'intensité des modes d'interventions extractivistes apparaissent comme nouvelle enclosure du XXI<sup>ème</sup> siècle, et concernent tous les milieux au-delà des seules sociétés montagnardes. Aujourd'hui, la montagne constitue le vaste réservoir à l'échelle de la planète des ressources naturelles dont le monde a besoin. Elles sont drainées pour la croissance de plus en plus concentrée et urbanisée : l'eau est captée pour les grands barrages en série, source de l'énergie pour la vie des mégapoles et l'agro-business. L'industrie minière à grande échelle investit

les montagnes partout dans le monde. La nature à travers la biodiversité devient la nouvelle frontière de la marchandisation.

Mais l'élément nouveau de ces processus est que nous sommes entrés dans un contexte d'épuisement des ressources non renouvelables et d'effet en retour de la puissance du développement des technosciences *modernes* à l'échelle de la planète sur l'environnement et la nature allant jusqu'à provoquer le changement climatique.

### **Renouer le dialogue avec la nature**

Les « « communs de la nature » » comme on les dénomme dans le courant plus général des communs depuis E. Ostrom par distinction des « communs immatériels » – sont un lieu de croisement intéressant de ce point de vue. Si nous sommes entrés dans le doute concernant la pensée moderne du développement, nous pouvons retrouver dans les communs une voie qui a été écartée : celle du dialogue avec la nature propre aux sociétés prémodernes, reconnues en Occident sous la forme limitée des sociétés paysannes, mais toujours très présente et active dans les mondes indigènes.

### **La Rencontre de Guérande et le lien *Bien commun-Biens communs***

#### **Communautés indigènes et paysannes d'hier, Commoners d'aujourd'hui ?**

Lors de la Rencontre de Guérande, il est très significatif que les acteurs des communautés indigènes n'aient pas seulement présenté les conséquences des destructions des ressources et dommages sociaux souvent irréversibles causées par les implantations extérieures, ce qui conduit à une logique restrictive de compensation économique.

Le recours à la notion des communs a ouvert l'espace à une expression plus ample pour appréhender les spoliations des ressources comme perte de relation au monde totalement inséparable du territoire-entité culturelle, faisant valoir une approche du commun comme indissolublement matériel et immatériel.

Non seulement « « les ressources naturelles » » sont affectées, mais surtout ce sont les cultures, des savoirs gestionnaires de la nature, des richesses humaines et naturelles qui sont mises en danger au lieu d'être le support pour des évolutions intégrant les innovations techniques et sociales.

Les participants des communautés indigènes andines ont tenu à exposer leur propre conception des ressources et du territoire en présentant leur relation à la nature comme élément constitutif de leurs Communs pour fonder la résistance de leur territoire à partir de leur mode de vie très lié à l'environnement et les ressources qu'ils gèrent.

Afin de faire comprendre à un public majoritairement occidental ce qu'ils entendent dans le terme de « « bien commun ou commun » » au-delà des difficultés de traduction et d'acceptation linguistique, ils ont mis en avant la spécificité de ce « bien commun » : une nature qui n'est pas faite de « « ressources naturelles » » à gérer, mais une nature avec laquelle le groupe entretient une relation vivante. C'est à dire, des formes cognitives, de pensée, délibération et prise de décision qui incluent en permanence les éléments de la nature identifiée selon une nomenclature vivante.

Ainsi ne peut-il être pensé isolément l'action humaine et son impact sur les ressources. Celles-ci ne sont pas des matières inertes ! Elles appartiennent au contraire à un monde vivant fait d'entités personnifiées telles que les montagnes avec lesquelles les gens négocient au quotidien et en toute

circonstance leurs activités selon une relation de réciprocité qui inclut l'effet de *feed back* de l'action inscrite dans un ensemble d'interactions en permanente évolution.

Pourquoi cette convergence pour faire reconnaître ce « bien commun » spontanément partagé par les cultures indigènes dans leur diversité, pour le visibiliser ? C'est que au-delà de la question de l'identité et de la résistance, il y a davantage : nos catégories de pensée de la modernité et du progrès autour de la croissance -le développement, les ressources naturelles, l'environnement, la durabilité - constituent une terminologie qui s'est répandue avec la mondialisation mais souvent ne sont pas comprises et encore moins appropriées même si elles sont abondamment utilisées par les communautés de plus en plus insérées dans les activités de marché, les migrations, etc.

Il s'agit donc d'une expression d'une ontologie différente que ces communautés mettent en avant à la faveur de la notion de « commun ». Au-delà des héritages de la tradition, elles sont porteuses de savoirs qui nous questionnent afin de ne pas poursuivre avec un monde qui ne cesse de créer en détruisant ce dont il a pourtant besoin pour son avenir.

L'APMM et tous les partenaires des communs de la nature ont beaucoup à apporter dans ce dialogue avec la nature, - exigence balbutiante qui émerge autour des « droits de la nature », de cette nature qui n'a pas de porte-parole, mais qui a déjà acquis une reconnaissance avec les droits de la Terre-Mère aux Nations Unies.

### **Dialogue entre le local et le global**

Encore aujourd'hui, l'ensemble de toutes ces communautés réunies sont les gardiennes de la plus grande partie des ressources naturelles de la planète. En agissant à une échelle très locale, elles permettent de préserver des richesses naturelles mondiales. Conscientes de leurs difficultés et de leurs vulnérabilités, elles peuvent affirmer cependant que rien ne prédit nécessairement une tragédie des communs si la société globale les reconnaît et leur permet les adaptations nécessaires pour prendre leur place dans le monde à venir.

Elles sont au contraire porteuses d'une ingénierie sociale et organisationnelle dans la longue durée, dynamique et en constante évolution permettant de s'adapter aux défis imposés par les changements des climats, la raréfaction des ressources, et l'accaparement de ces dernières par les Etats ou les firmes multinationales par exemple. Conscientes de leurs potentialités, ces communautés de tous les milieux s'affirment comme les gardiens de la planète, ... de nos communs à tous. Celles présentes lors de la Rencontre de Guérande, ont décidé de lancer une Charte Mondiale des Communs de la Nature.

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver l'ensemble des documents rédigés par les participants pour illustrer leurs communs :

HYPERLINK "<http://www.terre-citoyenne.org/des-initiatives/guerande-2013.html>" <http://www.terre-citoyenne.org/des-initiatives/guerande-2013.html>

## A l'attention du Comité technique APMM

### Note de Denis Blamont, suite à sa participation à l'atelier organisé à Katmandu (Népal) les 13--15 mars, par l'Unesco et Icimod, sur les impacts du changement climatique sur les montagnes d'Asie

([http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/all-events/?tx\\_browser\\_pi1%5BshowUid%5D=14385&cHash=de954a54ec](http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/all-events/?tx_browser_pi1%5BshowUid%5D=14385&cHash=de954a54ec))

Sur les conseils de Ghislaine, sans laquelle je n'en aurais rien su, j'ai pu participer à une conférence organisée par l'UNESCO et ICIMOD, avec la participation de la FAO, à Katmandou, sur le changement climatique global). J'ai ainsi pu contribuer, lors d'une session de travail, à la définition de requêtes et conseils adressés quel aux gouvernements, quel aux organismes internationaux, quel aux populations.

Je dois dire que j'ai été très heureusement surpris par la teneur à la fois des présentations et des discussions qui, loin de mettre en cause les populations de montagne et leur capacité à gérer leurs territoires de façon durable, ont, au contraire et unanimement, insisté sur la nécessité à la fois de prendre en compte leurs savoir--faire environnementaux et leurs "meilleures pratiques" et de requérir leur coopération pour augmenter la connaissance des milieux de montagne et les processus en cours en étudiant leurs mémoires et savoirs historiques et en les équipant d'instruments de mesure pour augmenter et étayer ces savoirs par la collecte et le traitement de données. Leur rôle dans le maintien de la biodiversité et l'intégrité et la richesse des milieux montagnards ainsi que la nécessité de la continuité de leur présence et action font désormais l'objet d'un consensus. Leur qualité de premières victimes de ces changements a été reconnue et la responsabilité des populations de plaine dans le changement climatique a été largement soulignée (j'ai ainsi pu apprendre que la pollution assez forte, pour ne pas dire plus, de la vallée de Katmandou vient pour partie, dont la grandeur reste cependant à déterminer, de la plaine Indo--Gangétique : les images satellitaires sont éloquentes à ce point de vue, où l'on voit un énorme nuage gris pénétrer, par les vallées himalayennes, jusqu'au Tibet.

On parle beaucoup, et cela n'est pas pour nous surprendre, de services écologiques. Je vois là une opportunité pour l'APMM d'exprimer et d'imprimer son point de vue sur ce sujet dont les modalités actuelles pourraient être délétères. Jean Bourliaud et moi avons pu récemment, en Suisse, lors d'une réunion du Partenariat de la montagne mesurer l'ampleur de la tâche : les compensations de ces services ne sont intégrées dans aucune analyse systémique intégrée ou régionale et sont encore trop ponctuelles.

Les problèmes relatifs à la propriété des ressources naturelles et territoriales, qui, vous le savez, me tiennent à cœur, ont été longuement analysés, dans une communication népalaise, à propos de cas précis : cette propriété étant l'argument sur lequel se fondent les différents acteurs pour justifier leurs droits d'usage (ou d'abus) ou à compensation (un exemple : une ville du Teraï népalais refusant de rétribuer ou d'indemniser les groupes d'utilisateurs de la forêt voisine arguant que cette forêt, qu'elle détruit petit à petit et n'entend rien faire pour protéger, lui appartient aussi). Il m'a semblé, à entendre d'autres communications et à suivre les discussions, que le projet de charte des ressources naturelles est une idée non seulement excellente mais même nécessaire et urgente.

On peut donc constater un virage à 180° des scientifiques, par rapport aux discours dominants des années 90. Virage dont il conviendrait, à mon sens, de tenir compte en participant de façon intensive à ce processus d'augmentation (et de "scientifisation" [pardon pour ce néologisme]) des savoirs environnementaux des populations de montagne. Cela leur permettrait de gagner en autorité et en

légitimité dans les instances internationales traitant de ces problèmes. Les modalités et les acteurs de l'APMM de cette participation seraient alors à discuter en comité technique, dans un premier temps. Le représentant de l'UNESCO présent à, et organisateur de, cette conférence, très intéressé par ce que pourrait, devrait représenter l'APMM dans cette course à la connaissance et à l'action, m'a invité à venir en discuter avec lui à Paris. J'aimerais le faire en connaissant l'avis et la volonté du comité technique dans son entier.

J'ai également pu reprendre contact avec le Partenariat piloté par la FAO et ai été intégré à la "task force" qui révisé sa politique. Je devrai donc sans doute me rendre à Rome prochainement. Pour l'instant, les choses se feront cependant par courriel.

En résumé : Rien de très nouveau sur les phénomènes en cause, mais une attitude très positive, bien que parfois maladroite, vis--à--vis des populations. Une place évidente pour l'APMM qu'il nous faut occuper : notre discours et notre position sont très bien venus. Notre rôle considéré comme nécessaire.

Deux autres réunions sont prévues (en Afrique et Amérique andine, il me semble). Il serait bon, ainsi que le conseille Ghislaine, que l'APMM y participe.

Note de Denis Blamont au Comité technique APMM – 17 mars 2013 -- Page 1 sur 1

## DÉCLARATION DE GUÉRANDE

11 OCTOBRE 2013

**« DEFENDONS ET GERONS NOS [BIENS] COMMUNS.**

**TERRITOIRES, RESSOURCES, COMMUNAUTES. »**

Nous, membres de communautés, peuples, nations, collectivités de 22 pays, avons participé à la rencontre organisée par l'UITC et l'APMM du 6 au 11 octobre 2013, à Guérande, voulons par la présente déclaration, partager nos conclusions avec toutes les communautés, territoires et personnes concernées.

A la faveur du parcours du territoire littoral et maritime de Guérande et des visites et présentations par ses acteurs, nous avons partagé nos expériences et éprouvé ce qui nous rassemble :

- d'une part notre vécu de la gestion de nos biens communs au sein de nos territoires de montagne, forêt, mer et campagne dont nous avons su vivre par nos savoir-faire et formes d'organisation.

- d'autre part, les menaces partout présentes actuellement, provenant de l'appropriation marchande du vivant et de l'accaparement des ressources naturelles par les grands investissements extractivistes et productivistes, qui nous sont imposés par une logique de développement à court terme et qui excluent les communautés à l'origine des biens communs ;

En mettant en commun nos appartenances à des milieux si fortement contrastés et complémentaires, nous avons conscience que nous sommes les gardiens d'une grande partie de l'espace et des grands écosystèmes de la planète, de ce bien commun global que sont montagne, forêt, mer, campagne, ceci par une grande diversité dans les formes de relations que nous avons établies avec la nature.

Dans chacune de nos communautés, nous possédons une vision du monde particulière, des valeurs qui nous sont propres, des formes de savoirs et d'organisation que nous mettons en pratique quotidiennement et qui forment le plus souvent un tout indissociable. Nos formes d'organisation sont fondées sur les principes de responsabilité, de solidarité et de participation qui s'expriment par la gestion en « communs » de nos ressources et que nous devons adapter sans cesse aux évolutions. Un peu partout dans le monde, que nous soyons pêcheurs, agriculteurs, éleveurs, peuple des montagnes, des forêts, des mers et des campagnes, nous sommes engagés consciemment ou non, dans la défense et dans la consolidation de nos pratiques de gestion des biens communs car nous voulons les maintenir vivantes et continuer à vivre d'elles et avec elles.

C'est pourquoi nous demandons la reconnaissance du Droit pour nos « communs » comme droit humain et droit de la nature qui implique le respect des systèmes de vie, de la terre, de l'eau et des richesses du sous-sol

En ce sens, nous avons pris la décision d'élaborer une Charte mondiale de la gestion en biens communs de nos richesses pour énoncer notre « droit aux communs » » comme expression de notre polyphonie planétaire, convaincus que nos pratiques et nos savoirs constituent une richesse d'avenir pour l'humanité entière et le développement durable de la planète dans le contexte de l'épuisement des ressources et du changement climatique.

Face aux dangers qui nous menacent, face aux destructions de nos biens communs,

Nous dénonçons :

- la spoliation de nos ressources par les multinationales et par les Etats, correspondant à la logique globale du modèle extractiviste qui transforme nos territoires en zone de sacrifice pour les intérêts de ceux qui nous l'imposent
- entraînant l'exclusion de nos communautés alors qu'elles sont à l'origine de ces biens communs ;
- la privatisation de nos ressources qui nous prive de notre autonomie de gestion, notamment les ressources marines au nom d'une soi-disant « protection » de l'environnement
- des ressources hydriques de montagne au nom d'une prétendue « rationalisation » globale,
- la criminalisation de la protestation sociale, la militarisation des territoires et les violations des Droits de l'Homme dont nous sommes victimes, alors que nous ne faisons que défendre nos territoires et nos droits ;

Nous exigeons :

- le respect des lois qui proclament et sauvegardent nos droits et responsabilités, notamment les Conventions internationales de l'Assemblée Générale des Nations Unies concernant les Peuples Autochtones et en particulier le Droit à la consultation des populations originaires signifié peuples d'origine, reconnu ?? par la Convention 169 de l'organisation Internationale du Travail, ratifié par la majorité des Etats ;
- l'application de la Résolution des Nations Unis du 28 juillet 2010, qui reconnaît le droit humain à l'eau ;
- la transposition en droit national le respect de la convention sur la Biodiversité et plus particulièrement du Protocole du Nagoya sur le l'accès aux ressources et le partage des avantages issus de la biodiversité ;
- la reconnaissance de nos organisations et de nos formes de gestion des territoires en fonction des valeurs qui nous sont propres et des principes d'équité et de distribution qui caractérise la gestion des territoires en commun
- notre prise en considération en tant que sujets citoyens et politiques et en ce sens, l'engagement de véritable processus de dialogue pour toute décision susceptible d'affecter nos territoires.
- l'interdiction de toutes les activités industrielles ayant un impact négatif sur l'environnement, les communautés locales, des savoir-faire ou encore des traditions.

Nous nous solidarisons avec les luttes légitimes de chacune de nos communautés et populations représentées ici et affectées par les mégaprojets. Nous nous mobilisons pour la défense de nos territoires, notamment de notre ressource en eau, condition de tout développement durable.

Ainsi, nous nous déclarons opposés :

- au projet minier de Conga (Département de Cajamarca-Pérou)
- au projet minier du lithium à Salinas Grande (Jujuy-Argentine)
- au projet minier de Mallku-Cota en Bolivie
- au projet minier du peuple del Macizo Colombiano (Colombie)

- au projet minier de société canadienne Gabriel Resources en Roumanie
- au projet minier de Falea au Mali
- à l'extension des projets miniers dans la province d'Espinar au Pérou
- à la construction des projets de barrages en territoire Ixil au Guatemala

Nous demandons que soient reconnus les dommages provoqués

- par la mine Imider au Maroc ;
- par le réservoir de déchets du Mauro, en amont de la communauté de Caimanes au Chili ;

Nous soutenons la lutte pour la récupération du système de gestion en biens communs des terres des peuples originaires au Maroc, spoliés par l'Etat depuis les lois coloniales.

### **Texte préparatoire à Guérande**

#### **POUR UNE CHARTE DES DROITS DES COMMUNAUTÉS À LA GESTION EN BIENS COMMUNS DES RICHESSES TERRITORIALES**

#### **ASSOCIATION DES POPULATIONS DU MONDE – APMM**

##### **Comité Technique**

Que nous soyons peuples autochtones, communautés et collectivités territoriales, nous voulons pouvoir continuer à vivre de nos richesses humaines et naturelles sur nos territoires dans nos montagnes des Andes, de l'Himalaya, de l'Afrique et d'Europe. En 2002 à Quito, nous nous sommes constitués en Association des Populations des Montagnes du Monde pour porter la parole de la communauté formée par l'ensemble des montagnards.

Nos communautés sont très diverses et pourtant, quand deux montagnards se rencontrent, ils se comprennent. Au-delà des spécificités de la vie en montagne qu'ils vivent quotidiennement, ils sont confrontés aux défis de la mondialisation qui s'exerce avec force dans l'espace montagnard.

Aujourd'hui les montagnards sont confrontés partout aux spoliations des ressources naturelles de leurs territoires de vie, comme les autres communautés constitués en territoires liés à d'autres natures comme la mer, la forêt, la campagne. Partout dans les montagnes, réservoir de l'eau et des minéraux de la planète, les activités extractives à grande échelle menées par les entreprises et les états ne cessent de se multiplier. Face à ces nouvelles intrusions et souvent exclusions, les communautés réagissent d'abord pour défendre leurs ressources, en premier lieu l'eau source de vie.

Le Manifeste d'Oloron résultant de nos Rencontres Mondiales affiche des 2010 en complément de notre Charte Mondiale des Populations des Montagnes du Monde, ces revendications pour le respect des territoires et réaffirment les valeurs dont nous sommes porteurs et que nous voulons voir reconnus de responsabilité, de solidarité, de civilisation.

En effet toutes nos communautés ont en commun forgé au fil des générations, la longue expérience de la gestion de leurs richesses territoriales, savoir qui constitue leur patrimoine en bien commun et qui leur confère un droit inaliénable.



C'est ce droit que nous voulons faire connaître et reconnaître à partir de communautés qui ont su maintenir leur organisation spécifique. C'est une condition pour qu'elles puissent résister aux menaces qui peuvent les faire disparaître et s'adapter aux contextes de chaque époque en assurant la vie des générations futures.

Aujourd'hui, c'est l'extractivisme, c'est-à-dire l'extraction des richesses de leurs territoires qui menacent les communautés : c'est la nouvelle enclosure du 21ème siècle.

Notre projet consiste à faire appel aux acteurs de l'AITC et autres partenaires tels que VECAM acteur de longue date du mouvement des Biens Communs pour réaliser les études de cas. Nous nous inscrivons dans le courant des « Communs » qui ne cesse de s'amplifier tant du point de vue des approches théoriques que par la multiplicité des pratiques qui s'y réfèrent.

Nous avons porté cette proposition de gestion en bien commun des richesses territoriales dans le Sommet de Rio plus 20 et tout récemment dans le Forum Social Mondial de Tunis en réponse au phénomène croissant de financiarisation de la nature.

Nous utilisons la méthodologie des Ecadim, Etudes de cas à vocation multiples, et par le réseau ainsi constitué à partir de ce groupe, nous engagerons de façon participative l'élaboration de la « Charte pour le Droit des Communautés à la gestion en biens communs des richesses territoriales ».

Rendez-vous pour l'Université d'Été sur les communs prévu en septembre prochain où nous ferons une première proposition de la Charte..

Le réseau que nous allons constituer nous permettra d'avancer dans l'élaboration de notre Charte des Communautés pour la Gestion en Biens Communs des richesses territoriales.

Nous agissons dans le cadre de l'AITC et avec l'UITC ainsi qu'avec les réseaux des Communs et en relation avec les associations et acteurs des territoires.

Pour cela, nous avons engagé deux programmes :

- l'un sur les institutions de gestion en biens communs des ressources naturelles des territoires,
- l'autre concernant les communautés en conflit pour la défense de la vie sur leurs territoires contre les spoliations qui affectent notamment l'eau massivement les communautés de montagne, de la forêt, de la mer, du fait de l'extractivisme : activités minières, grands barrages, industrie de la pêche, tourisme.

Avec les partenaires de l'université d'été, nous organiserons à l'automne 2013 une première rencontre pour mutualiser les expériences et avancer dans l'élaboration de la Charte Mondiale des Communautés pour la gestion en biens communs des ressources naturelles

### **Textes**

- Charte Mondiale
- Manifeste d'Oloron

- Gardarem la Terre et la Mer

- Rio + 20

APMM Association des Populations des Montagne du Monde

STANISLAS Claudine

Directeur de l'APMM Association des Populations des Montagnes du Monde World Mountain People Association

Asociación de Poblaciones de Montañas del Mundo

50, boulevard Malesherbes 75008 Paris (F)

Tel. : +331.42.93.86.60. Fax : +331.45.22.28.18. Portable : +336.19.99.15.40.

mail : [c.stanislav@apmm-wmpa.org](mailto:c.stanislav@apmm-wmpa.org) [www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org)

## Festival de Séfrou

Fiche technique :

Evénement : 1<sup>ère</sup> édition du festival des arts des montagnes

Date : du 5 au 8 septembre

Lieu : province de Séfrou, commune de Sidi-Khyar

Cible : 200000 à 300000 visiteurs toutes CSP confondues

Maitre d'ouvrage : Association des Populations des Montagnes du Monde, sections Maroc et provinciale de Sefrou.

Accessibilité : toutes les activités sont ouvertes gratuitement au public

Communication et sponsoring : BUILD Consulting s.a.r.l.

### Préprogramme :

- danses
- chants et poésie
- musique
- sports et jeux traditionnels
- fantasia au féminin
- expositions artistiques
- exposition du commerce équitable (coopératives montagnardes)
- conférences et tables rondes

Pour plus d'information :

APMM : [apmm.maroc@yahoo.fr](mailto:apmm.maroc@yahoo.fr) ; tél : 212.6.61386693

Build consulting : [build.consulting@yahoo.fr](mailto:build.consulting@yahoo.fr) ; tél : 06.61.25.12.10/12/0535960061

### **Objectifs :**

- Faire connaître les montagnes du Maroc
- Promouvoir et valoriser les arts de montagnes
- Etablir un échange entre les montagnes marocaines et celles du monde
- Contribuer au développement des montagnes en général
- Assurer la transmission des arts des montagnes du « sénior au junior »
- Contribuer au développement du tourisme rural de la province

### **Concept :**

L'organisation du festival des arts de montagnes à Sefrou, au Maroc, entre dans le cadre d'une vision globale, qui a pour objectif de promouvoir et valoriser les arts montagnards pour en faire un levier du développement durable. Cette manifestation revêt un caractère purement culturel où se mêlent le mystique, l'artistique et le savoir. Ainsi l'ambition affichée est d'offrir une opportunité de rencontre et d'échanges artistiques, culturels, gastronomiques, et de permettre au public d'apprécier un aspect authentique de l'art populaire des montagnes marocaines et du monde.

Le festival devrait s'ériger en vecteur de promotion touristique de la Région de Séfrou, au moyen atlas en particulier et du Maroc en général. Cette rencontre artistique et culturelle va contribuer, au fil des éditions, à donner à cette population du Maroc nichée au piémont des montagnes une dimension qui dépassera les frontières

La Province de Sefrou, ancrée dans la tradition et ouverte sur le monde, constitue une aire géographique riche par sa diversité faunistique, floristique et culturelle. La nature traditionnelle des habitants des montagnes est pure et universelle et ce festival n'a pas pour objet de bafouer leur particularisme d'origine mais au contraire de s'en nourrir pour en faire quelque chose d'autre que du simple folklore.

### **Cibles :**

Agents démultiplicateurs : tranche (12-65 ans) toutes CSP confondues ; corps journalistique, leaders d'opinion...

Cible directe : les habitants de la région Fès-Boulémane et Meknès- Tafilalte, toutes CSP confondues

Cible environnante : grand public national et international, toutes CSP confondues

### **Partenaires institutionnels :**

Province de Séfrou,

Commune de Sidi Khayr

Ministère de la culture, Ministère de l'agriculture,

Ministère de l'artisanat

Ministère du tourisme/ ONMT

Ministère de la jeunesse et sport

Ambassades, université Sidi Mohammed Ben Abdellah

Unesco

INDH initiative nationale pour le développement humain

ADS : agence de développement social

IRCAM institut royal de la culture amazighe

Région de Fès-Boulémane, Conseil provincial de Séfrou

Commune urbaine de Séfrou

Communes rurales

Chambre d'agriculture de Fès-Boulemane

Associations